



SERVICES PUBLICS CFE – CGC

15-17 rue Beccaria 75012 Paris

☎ 01.44.70.65.90

fonctions.publiques@cfccgcfp.org

<http://www.fonctions-publiques-cfecgc.org>

UFCFP/NM/2017/052

Paris, le 30 janvier 2017

Monsieur Bernard Cazeneuve

Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP07

Monsieur le Premier Ministre,

Nous tenons à attirer votre attention concernant le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Après la retenue importante de l'Etat d'un montant de trois fois 29 millions sur l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), et le FIPHFP (Fonds Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, Najat Vallaud Belkacem, annonçait que 30 millions d'euros initialement destinés à contribuer au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées pour la fonction publique (FIPHFP) allaient finalement être affectés à la sécurisation des universités.

Cet acte est grave car il diminue les moyens de ce Fonds pour les personnes handicapées qui cherchent un emploi ou qui veulent le conserver au sein des trois versants de la Fonction Publique.

Le FIPHFP ne doit pas servir de variables d'ajustements des politiques publiques pour combler les budgets ministériels, vous en comprendrez les raisons.

Comme votre gouvernement ne peut l'ignorer, le FIPHFP a pris récemment des mesures visant à améliorer le dispositif des emplois d'avenir pour les personnes en situation de handicap.

En effet, le FIPHFP accompagne ce dispositif de formations qualifiantes afin qu'il constitue un réel tremplin vers l'insertion professionnelle.

Dans un contexte de baisse des recettes du Fonds, cette retenue financière ne pourra que fragiliser les actions engagées envers les personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction Publique.

Nous nous opposons à ces orientations gouvernementales inacceptables qui accentuent le désengagement de l'Etat en direction des personnes en situation de handicap, contraire aux engagements du Président de la République (point numéro 32 de son programme).

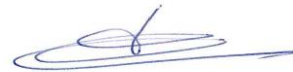
Vous n'êtes pas s'en ignorer, Monsieur le Premier Ministre, qu'en l'état, le FIPHFP a une « survie » estimée entre 12 à 18 mois et le Comité National recherche de nouvelles sources de financement, et œuvre pour pérenniser le FIPHFP.

Dernièrement, le FIPHFP vient de prendre connaissance, de façon informelle, de la décision interministérielle de réduire la contribution des universités. Cette décision va à l'encontre de la politique handicap que mène le FIPHFP.

Ainsi, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de prendre en compte la situation des personnes handicapées qui ont besoin d'un soutien de l'Etat et pour ce faire de revenir sur la décision prise sans concertation avec le Comité national du FIPHFP.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Nathalie MAKARSKI



Présidente de la Fédération
des Services Publics de la CFE-CGC